

**AVIS**

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 15-2023**

**AVIS** est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par le soussigné, M<sup>e</sup> Bastien Gaudet, greffier de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le **règlement numéro 15-2023 ayant pour objet de modifier le plan de zonage et le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Ra37 à même une partie de la zone Ca28;**
- QUE le règlement numéro 15-2023 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 13 décembre 2023;
- QUE le règlement numéro 15-2023 est entré en vigueur le 18 décembre 2023, suite à la délivrance du certificat de conformité par M<sup>me</sup> Catherine Langlois, directrice générale par intérim et greffière-trésorière par intérim de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien inséré au présent avis public.

Donné à La Pocatière ce 21 décembre 2023.

Bastien Gaudet  
Greffier